

	SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION DE LA FILIERE SEMENCIERE DU RWANDA	Code doc : 41FR1181127v0
	MODULE 4 : SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE	Date Maj : Décembre 2007
FICHE TECHNIQUE DE PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIEES : BIÉ		Version intégrale

Origine du document	Projet AFSR
----------------------------	-------------

Date du document	Octobre 2007
-------------------------	--------------

Nombre de pages	4
------------------------	---

FICHE TECHNIQUE DE PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIEES

Blé tendre (*Triticum aestivum* L.)



Blé Musama



1. LIEU DE PRODUCTION

1.1. Aire géographique :

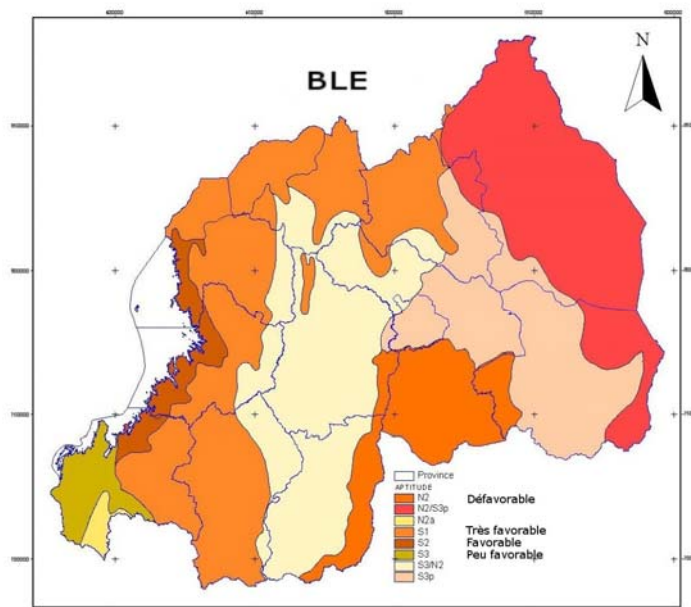
Le blé peut être cultivé dans toutes les régions situées entre 1800 et 2500 m d'altitude ; de préférence dans les régions des terres de laves, des hautes terres du Buberuka et de la zone de la Crête Congo Nil située en bordure de la forêt naturelle de Nyungwe.

1.2. Sol :

Riche, profond et aéré. Eviter les sols acides.

1.3. Parcelle de production :

- Doit être exempt de repousses de Blé et de mauvaises herbes pouvant servir de foyer de vecteurs de maladies.
- Est **isolée de 5m des autres parcelles** de blé de la même variété non épurée ou d'autres variétés.
- Est signalée dès le semis par une pancarte mentionnant : le nom de la variété, la date de semis, la superficie, le type de semences produites et les numéros de référence du producteur et de la parcelle.



2. PLACE DANS LA ROTATION

La **parcelle** de multiplication ne doit pas avoir porté du blé depuis au moins une **saison**. Le blé peut donc venir après une légumineuse ou la Pomme de terre. Le Blé ne produit pas bien en ouverture ou après la jachère. Eviter le petit pois en précédent cultural.

3. CARACTERISTIQUES DES VARIETES DISPONIBLES AU RWANDA

VARIETES	CARACTERISTIQUES		
	Cycle végétatif (Jours)	Rendement (T/Ha)	Résistance à la verse
Musama	125	3,5	Sensible
Uganda 6	125	3	Résistante
Bisagi	115	3	Sensible

4. TECHNIQUES DE PRODUCTION

4.1. Semis

- Se fait avec un seul lot de **semences de base** préalablement enrobées avec le Thiram (1-3 g / Kg de semences) ou le Benlate (10-15 g/Kg de semences).
 - Epoque de semis : Début octobre en saison A et début mars en saison B en fonction de l'arrivée de la pluie.
 - Densité de semis : 100 Kg / Ha.
 - Ecartement : semis en lignes continues espacées de 20 cm.
 - Profondeur de semis: 3 cm.
- Laisser un sentier de 80 cm de largeur tous les 4 m pour les traitements.

4.2. Fertilisation et amendement des sols

- En sol acide, appliquer au moins 2 tonnes de chaux par Ha au deuxième labour en fonction du degré d'acidité du sol.
- Epandage de 15-20 tonnes de fumier bien décomposé par Ha pendant l'égalisation de la parcelle.
- Au semis, appliquer 250 Kg de NPK 17-17-17 ou 100 Kg de DAP par Ha.
- Appliquer 50 Kg d'urée par Ha au moment du sarclage - buttage au stade de tallage.

4.3. Entretien et épuration

- Appliquer un binage après la levée pour aérer le sol et favoriser l'enracinement.
- Eliminer (épuration) les repousses, les plants hors types et les mauvaises herbes susceptibles d'héberger les insectes vecteurs de viroses.
- Le pourcentage maxima d'impuretés variétales (plantes d'une autre variété, hybrides naturelles) ne doit pas dépasser 2,0%.
- Toute plante atteinte de maladie telle que le charbon doit être arrachée avant l'épiaison.

4.4. Inspection de la parcelle

- La parcelle de multiplication doit être contrôlée au moins deux fois : une première fois au moment de la floraison, et une seconde fois pendant la maturation pour vérifier si la distance d'isolement est respectée, si les épurations ont été bien faites et si l'état cultural et l'état sanitaire sont satisfaisants.

4.5. Contrôle des maladies et ravageurs

Dans la mesure du possible la parcelle de multiplication doit être exempte de maladies et ravageurs :

- Traiter 2 fois avec un insecticide dès l'apparition des premiers pucerons et coccinelles vecteurs de viroses par application de Dursban 48%EC ou Sumithion 50% EC ou Rogor 40%EC (Diméthoate) à raison de 15 ml / 15 litres d'eau / Are. Appliquer un troisième traitement si nécessaire suivant la prolifération des insectes.
- Appliquer 3 à 4 traitements contre les maladies fongiques notamment la septoriose, la rouille et l'oïdium par application de Tilt ou d'Impact à raison de 10 ml / 15 litres d'eau / Are.
- Eviter des passages d'entretien après la couverture complète parce que les viroses pourraient être transmises par de simples contacts.
- Eliminer toutes les plantes atteintes de virose ou de bactériose ou d'autres maladies fongiques transmissibles par les semences telles que le charbon et la septoriose. Le pourcentage maximum de plants atteints ne doit pas dépasser 2%.

5. RECOLTE, TRAITEMENT ET STOCKAGE

- La récolte se fait à pleine maturité à la fin du stade pâteux quand les grains sont durs et ont une humidité de 16 - 18%, la paille a une couleur jaune pâle.
- Dans la mesure du possible, faire un battage mécanique pour éviter des cassures des graines.
- Eliminer les graines douteuses et d'autres impuretés par un triage et calibrage.

- Remplir et envoyer le formulaire de **déclaration des récoltes**.
- Enrober avec Actellic 2% à raison de 2 g / Kg de semences, ensacher les semences et mettre les étiquettes avec les informations suivantes: l'espèce, la variété, la catégorie, le cycle végétatif, le rendement, l'aire de culture, le N° du lot de semences et le poids.
- Contrôler régulièrement la présence de charançons, de la teigne des grains et de rongeurs ;
- Les sacs sont disposés de façon à ce que chacun d'eux soit accessible à l'inspecteur.

6. NORMES DE QUALITE

Le lot de semences certifiées de blé doit répondre aux normes suivantes :

- Une pureté variétale minimale de 98% en grains.
- Une pureté spécifique minimale de 98% en poids.
- Une faculté germinative minimale de 75% des semences pures.
- Une humidité maximale de 15% en poids.

7. ASPECTS ECONOMIQUES

Charges opérationnelles (Par Ha)		Quantité	Unité	Coût unitaire (FRw)	Coût Total (FRw)
Main d'œuvre		400	HJ	500	200000
Fumier		15000	Kg	10	150000
Semences		100	Kg	500	50000
Engrais minéraux					
	NPK 17.17.17	250	Kg	300	75000
	Urée	50	Kg	305	15250
Produits phytosanitaires					
	Diméthoate	3	Litre	6000	18000
	Tilt	4	Litre	10000	40000
Total charges (FRw/Ha)					548250
Revenus					
Revenu semences (FRw/Ha)		2500	Kg	300	750000
Bénéfice (FRw/Ha)					201750
Prix de revient (FRw/Kg)					219

8. REMARQUES / NOTES PERSONNELLES

BLE : Calendrier cultural

